

Image not found or type unknown



## Publicité mensongère "moins cher ailleurs ? on s'aligne"

Par **magrig**, le **20/11/2009** à **16:49**

Bonjour,

Je viens vers vous afin d'avoir un renseignement concernant une publicité mensongère sur un site de vente à distance.

En effet, sur leur site, il mentionne que si on trouve moins cher ailleurs, il s'alignerait sur le prix.

Or, je viens de leur signaler que j'avais bien trouvé l'article sur un autre site à un tarif bien moins cher, mais il me répond que :

"Nous sommes désolé mais nous ne pouvons nous aligner sur ce tarif car cela nous obligerait à vendre à perte ce qui est interdit par loi. Au plaisir de vous revoir sur notre site."

Pourriez vous me dire si le site est bien dans son bon droit alors qu'il mentionne qu'il s'aligne sur le prix le plus bas ?

Si non, que dois je faire pour qu'il s'aligne ?

Merci pour vos réponse .